



## Certificat de compétences bilingues Français/Allemand

Les étudiant-e-s d'une filière bilingue français/allemand du département Technique et informatique peuvent obtenir le « Certificat de compétences bilingues français/allemand BFH-TI ». Celui-ci atteste de leurs compétences à étudier, à travailler et à collaborer dans un environnement bilingue (français/allemand).

Les conditions suivantes sont à remplir :

- obtenir les crédits ECTS pour deux modules de langue « allemand 2<sup>ème</sup> langue » ou « français 2<sup>ème</sup> langue » (ceux-ci représentent un total de 4 crédits ECTS). Il est recommandé d'obtenir les crédits pour ces modules durant la première moitié des études ;
- obtenir 2 crédits ECTS pour un module de « Travail collaboratif bilingue » (comprend des groupes tandem<sup>1</sup> français/allemand)<sup>2</sup> ;
- participer à un entretien individuel final avec un-e professeur-e de langue, durant lequel le niveau de maîtrise orale de la langue complémentaire sera déterminé ;
- avoir obtenu au moins 184 crédits ECTS au total à la fin des études.

Les étudiant-e-s qui auront rempli avec succès ces conditions se verront décerner, en plus de leur diplôme, le « *Certificat de compétences bilingues français/allemand BFH-TI* » :

La Haute école spécialisée bernoise décerne à M./Mme XXX  
né-e le 01.12.1998  
de Lauperswil BE

le

### **Certificat de compétences bilingues Français/Allemand BFH-TI**

Monsieur/Madame XXX a suivi l'ensemble de ses études dans un environnement bilingue français/allemand. Il/Elle a rempli les exigences correspondantes et montré ses capacités à étudier, travailler et collaborer dans un environnement bilingue français/allemand.

Langue complémentaire : Allemand  
Niveau atteint : XXX

Berne, le 22 septembre 20XX

Prof. Dr. Raoul Waldburger  
Directeur du Département Technique et Informatique

Les conditions susmentionnées comprennent des modules à option et ne font donc pas automatiquement partie du plan d'études standard. La responsabilité de l'obtention du certificat incombe aux étudiant-e-s. Ils/elles sont soutenu-e-s dans cette démarche par les professeur-e-s.

**Informations supplémentaires :** [Martin Keller](#) , [Valérie Calabria](#)

Biel/Bienne, juillet 2023

Valérie Calabria et Martin Keller

<sup>1</sup> Les groupes tandem sont formés dans la mesure où l'équilibre du nombre d'étudiant-e-s dans les deux groupes linguistiques le permet.

<sup>2</sup> Les étudiant-e-s des filières Ingénierie automobile et du véhicule ainsi que Génie électrique et technologie de l'information peuvent renoncer à y participer en raison des concepts linguistiques existants, similaires à ceux des tandems. Dans ce cas, aucun crédit ECTS n'est attribué.